

Mgr Schneider favorable à la reconnaissance canonique pour le clergé et les fidèles de la FSSPX

Publié le 10 août 2015
4 minutes



Le 10 août 2015, dans un entretien accordé au site « *Adelante la Fe* » **Mgr Athanase Schneider** déclare : « Il n'y a pas de raisons majeures pour refuser la reconnaissance canonique officielle au clergé et aux fidèles de la FSSPX ».

Le texte ci-dessous - repris par les Districts des USA et d'Allemagne de la FSSPX - est un extrait tiré d'un long entretien portant sur Vatican II, la réforme liturgique, la crise de l'Eglise, la communion dans la main et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

[...]« **Adelante la Fe** - Votre Excellence a récemment visité les séminaires de la FSSPX aux Etats Unis et en France. Nous savons qu'il s'agit d'une rencontre « discrète », mais pouvez-vous nous dire ce que vous retirez de ce que vous avez vu et de vos discussions ? Comment voyez-vous une réconciliation à venir, et qu'est-ce qui peut y faire le plus obstacle ?

Mgr Schneider - Le Saint Siège m'a demandé de visiter les deux séminaires de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**, en vue de mener une discussion sur un sujet théologique spécifique, avec un groupe de théologiens de la FSSPX et avec **Son Excellence Mgr Bernard Fellay**. Pour moi, cela montre que le Saint Siège ne tient pas la FSSPX pour une réalité ecclésiale négligeable, mais qu'elle doit être prise au sérieux.

Je garde une bonne impression de mes visites. J'ai pu observer une réalité saine dans les deux séminaires, aussi bien théologique, spirituelle, qu'humaine. Le « *sentire cum ecclesia* » de la FSSPX est illustré par le fait que j'ai été reçu avec un vrai respect, et cordialement, en tant qu'envoyé du Saint Siège. De plus, j'ai vu avec plaisir que dans les deux endroits, il y avait à l'entrée une photo du pape François, le Pontife régnant. Dans les sacristies, il y avait des plaques avec le nom du pape François et de l'évêque diocésain de lieu. J'ai été touché d'assister au chant traditionnel pour le pape (« *Oremus pro pontifice nostro Francisco...* ») lors de l'exposition solennelle du Très Saint Sacrement.

Il n'y a pas, à ma connaissance, de raisons majeures pour refuser la reconnaissance cano-

nique officielle au clergé et aux fidèles de la FSSPX, en même temps qu'ils devraient être acceptés tels qu'ils sont. C'était du reste la demande de l'archevêque **Mgr Marcel Lefebvre** au Saint Siège : « **Acceptez-nous tels que nous sommes** ».

Je crois que la question de Vatican II ne doit pas être une « *conditio sine qua non* », dans la mesure où c'était une assemblée de caractère pastoral, à visée pastorale. Une partie des déclarations conciliaires ne reflète que leur époque, et leur valeur est temporaire, comme pour tout document pastoral ou disciplinaire. Au regard de la perspective bi-millénaire de l'Eglise, on peut dire que les deux parties, le Saint Siège et la FSSPX, surévaluent et surestiment une réalité pastorale de l'Eglise, qui est Vatican II.

Dans la mesure où la Fraternité Saint-Pie X a la foi, rend le culte, et mène la vie morale qui étaient demandés et reconnus par le **Magistère Suprême**, et qui étaient observés universellement dans l'Eglise pendant des siècles, et dans la mesure où la FSSPX reconnaît comme légitimes le pape et les évêques diocésains et prie publiquement pour eux, et qu'elle reconnaît également la validité des sacrements selon l'*editio typica* des nouveaux livres liturgiques, cela devrait suffire à une reconnaissance canonique de la FSSPX de la part du Saint Siège.

Sinon, l'ouverture pastorale et œcuménique de l'Eglise contemporaine, qui a été maintes fois répétée, perdra manifestement sa crédibilité, et l'histoire reprochera un jour aux autorités actuelles d'avoir « *imposé à ses frères plus de charge que nécessaire* » (cf Actes 15:28), ce qui est contraire à la méthode des Apôtres. »[...]

Sources : Adelante la Fe /Rorate Coeli /LPL du 12 août 2015